

INTRODUCTION

Comme l'Amérique en général, le Canada et le Québec sont des pays d'immigration. Pendant longtemps, la présence d'immigrants n'a pas changé le statut des deux peuples colonisateurs et fondateurs (concept dont les politiciens canadiens d'aujourd'hui ne veulent plus entendre parler), les Français et les Anglais. Depuis la fin de la dernière guerre, l'arrivée plus importante d'immigrants et de réfugiés a modifié considérablement la composition de la population canadienne et québécoise et, de ce fait, soulevé des problèmes d'ordre démographique, linguistique, scolaire et politique. Des questions plus fondamentales ont alors surgi, qui concernent l'*identité*, la *nationalité*, l'*assimilation* ou la *marginalisation*, l'*ethnicité* ou l'*ethnisation*, et le *pluralisme culturel*. Pour promouvoir le bilinguisme, le multilinguisme (promotion des langues autochtones, entre autres) ou l'unilinguisme, le biculturalisme ou le multiculturalisme, le Canada et le Québec ont mis sur pied diverses commissions d'enquête gouvernementales, lesquelles ont, d'une part, donné naissance à des législations sur les deux langues officielles (1968), sur le multiculturalisme (1971 et 1988), sur le français comme langue officielle du Québec (1977, la loi 101), et, d'autre part, apporté des

réponses, dont l'une a été la reconnaissance et la promotion des cultures autochtones et autres, qui ont fait passer les « deux solitudes¹ » à plusieurs². Ainsi, ces autres solitudes, les étrangers du dedans³, sont devenues des solitudes multiples.

De ces immigrants au Canada et au Québec, certains sont devenus des écrivains et leurs œuvres ont pris place dans ce qu'on appelle les littératures canadienne, de langue anglaise, et québécoise, de langue française. Ces littératures ont été à la fois informées et transformées par ces apports successifs. On en est même arrivé à parler d'un apport spécifique des « communautés culturelles », ou des « minorités visibles », comme les désigne la loi sur le multiculturalisme de 1971. Depuis la dernière guerre, cette composante ethnoculturelle des deux littératures prend la forme d'une nouvelle (autre) quête d'identité qui s'accroche, par l'utilisation de la langue d'expression et des mêmes institutions littéraires, scolaires, académiques et culturelles, à celle des deux groupes, l'un anglophone et majoritaire, l'autre francophone et minoritaire. La première nécessité pour l'immigrant est l'utilisation d'une des deux langues officielles. Les écrivains issus des diverses communautés culturelles se partagent en fonction de

deux pratiques : soit ils écrivent dans leur langue maternelle et sont renvoyés au domaine littéraire de celle-ci (allemande, italienne, grecque, etc.), et leurs œuvres s'y intègrent et constituent ainsi un corpus canadien distinct de celui des deux littératures ; soit ils adoptent l'une des deux langues et se conforment ou non aux courants, traditions et mouvements littéraires de la langue choisie. Dans ce dernier cas, l'écrivain néo-canadien ou néo-québécois prend en compte tout ce qui touche à la littérature, la thématique, la mythologie, la symbolique, les genres, l'écriture, et entre ainsi dans une relation dialectique avec la réalité socio-culturelle de la littérature en question.

L'œuvre littéraire, sous ce rapport, est un moyen de savoir sur la littérature elle-même et sur ce qu'elle contient, sur son pouvoir d'exprimer le réel dans toute son extension, sur ses facultés de dévoilement de ce qui se cache derrière les stéréotypes, les clichés et les images toutes faites⁴. Elle devient ce lieu de « regard » sur soi et sur les autres, où se rencontrent le même et le différent, le familier et l'étranger, le proche et le lointain. L'étude de ce phénomène particulier pose le problème de l'identité culturelle, du métissage des cultures, des langues en concurrence ou en contact (langue d'origine/langue d'adoption), des liens thématiques entre les œuvres des Néo-Canadiens et des Canadiens, des Néo-Québécois et des Québécois, de la comparaison entre la situation sociale, institutionnelle et professionnelle des écrivains d'origine ethnique et des écrivains issus de la tradition nationale des

1. Ce terme vient de Hugh MacLennan, *Two Solitudes*, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1945. Ce roman, plusieurs fois réédité et traduit dans plus d'une dizaine de langues, présente des personnages des deux communautés française et anglaise de Montréal qui étaient impénétrables, qui s'ignoraient l'une l'autre.

2. Filippo Salvatore parle de « l'ère des trois solitudes » dans *La fresque Mussolini*, Montréal, Guernica, 1985, p. 198. Il désigne là le groupe des écrivains québécois d'origine italienne.

3. C'est le titre d'un ouvrage annoncé en 1988 par Émile Ollivier, en collaboration avec Victor Piché et Micheline Baril, qui devait paraître aux Éditions CIDHICA.

4. Voir Daniel Castillo Durante, « Les enjeux de l'altérité et la littérature », dans Françoise Tétu de Lapsade (dir.), *Littérature et dialogue interculturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997, p. 3-16.

littératures dominantes. Au fond, l'écrivain immigré et l'écrivain issu de son sol natal se situent dans le même contexte littéraire, mais leur approche et leur point de vue diffèrent selon des modalités ou des positions qui les rendent ou complémentaires ou autonomes. Mais, dans la pratique, tout peut se passer autrement, surtout si l'on étudie la question d'un point de vue historique.

Il a paru utile de cerner les interrelations entre les œuvres et les auteurs des deux parties qui composent désormais la littérature québécoise, et plus particulièrement d'évaluer cet apport, que nous appelons « ethnoculturel » pour les besoins de l'exposé, au système de cette littérature. C'est l'objet de la présente étude qui se situe dans une période assez longue de l'histoire littéraire, de 1937 à 1997, période qui se subdivise en moments que justifiera l'analyse de ce corpus singulier de littérature. Mais l'originalité de notre travail vient du fait qu'il met en lumière cet apport ethnoculturel dans toutes ses dimensions – littéraire, esthétique, sociale, politique – comme la composante d'un tout qui est la littérature québécoise. Le terme « système » a été noté quelques lignes plus haut. C'est dans cette perspective théorique que nous nous situons. Comme nous traitons d'organismes vivants, nous sommes en présence d'unités dynamiques, intentionnelles et organiques, qui, précisément à cause de ces caractères, ont tendance à s'organiser en fonction de l'ensemble dont elles font partie. Dès qu'il y a changement dans cette organisation, le système se trouve modifié, transformé. C'est ce qui se produit dans le système social proprement dit où tout apport nouveau, au plan du droit, de la religion, des libertés, de la nature, de l'argent, des loisirs, et ainsi de suite, vient perturber l'ensemble de la société. Il en est de même pour la littérature et la

culture, si on les considère comme des systèmes, ce qu'elles sont en vérité⁵. Les deux sont en effet des activités structurées, des modes de comportement et des habitus qui sont coutumiers dans une société donnée. C'est donc le modèle social qui, dans ce cas, permet de préciser les caractères de ce système littéraire et/ou culturel dont les façons d'agir, de se comporter sont le fait d'interactions entre individus et groupes d'individus, de contraintes, de coercition ou de connivence, et des règles, tacites ou non, qui régissent les comportements et les fonctionnements en société. En ce sens, l'étude des systèmes peut devenir l'étude des sociétés et de tout ce qui touche à la dynamique sociale.

Dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas de décrire les écrivains et les œuvres immigrants comme un simple agrégat d'agents isolés et de productions successives juxtaposées les unes aux autres, mais au contraire de les prendre comme un système de production, de circulation et de réception, c'est-à-dire que les agents et les produits, ou les systèmes d'agents et de produits sont autant de forces qui, en se posant, s'opposant et se composant, confèrent au tout (ici la littérature québécoise) une structure spécifique qui change d'un moment donné du temps à un autre. Rappelons pour les besoins de la cause quelques notions. D'abord, qui dit système dit ensemble d'éléments qui peuvent être naturels, physiques, humains, intellectuels et

5. George O. Wright écrit que l'étude des systèmes est une étude de la culture et que celle-ci inclut les activités, les comportements et les façons de s'exprimer en société (« A General Procedure for Systems Study », dans Stanford L. Optner (dir.), *Systems Analysis*, Baltimore, Penguin Books, 1973). « The proper study of systems is a study of culture [...] in order to include the activities, the behavior patterns and the artefacts customary in the society » (p. 92-93).

autres ; qui dit système dit également organisation, assemblage de ces éléments et les types d'assemblage qui constituent un fonctionnement ou un comportement de l'ensemble. Le système implique une série de règles, de codes, de démarches, qui dépendent des relations et des interrelations existant entre les éléments. Le modèle de fonctionnement, conceptuel, structurel ou matériel qui se dégage permet de généraliser le comportement du système donné, c'est-à-dire de comprendre sa façon de s'organiser, de se transformer, de s'orienter vers une plus grande complexité, une interdépendance ou une différenciation d'ordre hiérarchique, causal, synchronique ou pratique.

La problématique générale de l'étude pose donc la question en termes de rapports entre les éléments du système de la littérature québécoise : comment ce nouvel élément « ethnoculturel », qui vient s'ajouter, transforme et modifie le système lui-même tout entier ? En effet, les données textuelles, formelles, génériques, historiques, thématiques, et toutes celles apportées par ces écritures « autres » (sociales, morales, politiques), changent le visage et le paysage de la littérature ainsi que son champ propre et la structure de ce champ. Il s'établit donc un rapport de force entre les éléments ainsi identifiés qui fait ressortir les convergences et les divergences, fondamentalement de nature culturelle, et prend des formes diverses et successives que l'on a identifiées en termes d'*uniculturel*, de *pluriculturel*, d'*interculturel* et de *transculturel*, lesquels coiffent nos quatre périodes-chapitres.

L'uniculturel est le règne de la culture dominante et de son emprise sur tout ce qui arrive de l'extérieur, s'y joint ou s'y accroche. Dans ce sens, les voix culturelles d'origine et celles qui viennent d'ailleurs sont à l'unis-

son. C'est l'ère de l'assimilation ou, mieux, celle où les écrivains nouvellement arrivés dans le paysage littéraire intègrent harmonieusement l'institution, adoptent les règles et les normes en usage pour l'écriture, les genres, les choix de carrière littéraire. Les écrivains de cette première époque n'apportent pas avec eux des formes, des mouvements ou des écritures inconnus du milieu québécois, ils confortent plutôt des tendances vers le renouvellement de la littérature, ou le renforcement des institutions littéraires. Cette action n'empêche pas que la contribution ethnoculturelle ait une originalité et marque une différence, mais celles-ci ne sont pas perçues comme modifiant le système ou le faisant dévier de sa course. Le système vit en vase clos : il intègre, il digère, mais n'est pas modifié substantiellement par les données nouvelles. Du point de vue de l'analyste, il se réduit comme un tout à la somme de ses parties. L'uniculturel dont on parle ici est un point de départ vers d'autres développements du système, car l'équilibre qu'il suppose ne peut demeurer indéfiniment, étant donné la nature dynamique des éléments qui composent l'ensemble ou le tout.

Au contraire, mais toujours dans le même sens, le pluriculturel met les voix culturelles en polyphonie. Proche de « multiculturel », qui a d'abord un sens politique, nous avons préféré le terme « pluriculturel », que nous expliquerons plus loin, dans le premier chapitre. Pluriculturel caractérise le système littéraire par une présence plus visible de voix divergentes qui s'affirment dans et en dehors de la littérature québécoise. La diversité culturelle s'affiche comme organisée, mais sans toutefois se poser comme hétérogène. Le système commence à prendre de la complexité, en raison de ces nécessités d'échanges et de relations nouvelles

à l'intérieur du tout systémique. Imprévisibles et improbables au moment où elles se produisent, ces actions sont objet de connaissance après coup par ceux qui découvrent les types d'organisations en cause, les fonctions qui s'imposent et se maintiennent ou non en place. L'idée d'influence d'éléments sur d'autres n'existe pas directement dans cette deuxième phase du développement des rapports entre écrivains néo-québécois et québécois. Les changements et les initiatives chevauchent et se déploient dans tous les sens mais jamais, ou encore peu, entre eux. Le type d'étude qui s'impose consiste à regarder les faits, à fournir les points de vue pour les interroger de plus près et à découvrir leur fonctionnement, à savoir les mécanismes de leur formation et de leurs liaisons.

L'interculturel pose en face l'une de l'autre des cultures en présence et montre les processus par lesquels l'une quitte sa place pour intégrer l'autre ou la transformer. La problématique interculturelle suppose la perception, d'une part, de l'autre comme membre d'une même organisation sociale, morale, politique ou littéraire et, d'autre part, de la complexité des modes de coexistence dans un espace commun d'action. Ainsi se situent en relation dynamique et stratégique le natif, ou le représentant de la dominante, et l'immigrant, considéré comme « autre ». S'institue ainsi un rapport à l'altérité, souvent nourri de malentendus et d'ambiguïté, qui font de celle-ci une « excentricité », un déplacement vers la périphérie, voire hors d'elle. Ce rapport peut aussi tendre vers le rapprochement, lui aussi nourri d'une volonté d'assimilation ou d'intégration, qui suppose la « mort » de l'autre, son annihilation au profit de soi ou d'une culture « globale », un mouvement qui tend à faire passer l'hétérogène à l'homo-

gène. L'identité et son double dichotomique, l'altérité, sont au fondement de l'interculturel en ce sens qu'elles établissent les sentiments d'appartenance internes et subjectifs ainsi que les traits d'identité externes et objectifs. Ces deux modes d'identification complémentaires s'avèrent les générateurs de deux côtés d'une même médaille, celle de l'interculturel.

Le transculturel, par contre, est la traversée des cultures en présence, les deux à la fois, une altérité culturelle vécue comme un passage dans et à travers l'autre. La psychologie dite « crosscultural » présente plusieurs approches qui permettent de préciser le sens à donner à ce terme de transculturel. L'approche abstraite considère que l'autre n'existe pas ; l'approche réaliste, que les différences effacent l'autre ; l'approche universaliste, que les mécanismes en cause canalisent les différences. Ce sont en gros ce que nous venons de décrire sous la forme de l'uni-, du pluri- et de l'interculturel. L'approche constructiviste tente de créer des rapports dynamiques entre l'un et l'autre, un véritable *alter egoïsme* qui ne se contente pas de recevoir mais de vivre l'autre. Cette attitude est fondée sur la fascination de l'autre et la volonté de le pénétrer, de le faire soi et de se faire lui. La démarche conduit du dehors, où se situaient les approches précédentes, au dedans, pour mieux « réaliser » (au sens anglais du terme, *rendre présent*) l'Autre. Elle entraîne alors que l'on abandonne de part et d'autre certaines certitudes identitaires qui bloquent les passages afin que s'établissent des transferts culturels entre les composantes ou les éléments du système. Ainsi, pour prendre l'exemple de notre étude, les écrivains néo-québécois forcent les écrivains québécois à s'identifier eux-mêmes, non seulement par rapport au reste du

Canada, de l'Amérique, voire de la France ou de l'Europe, ce qui fut le cas dans leur histoire littéraire, mais aussi à l'intérieur de leurs frontières provinciales ou nationales, grâce à cette partie étrangère, de plus en plus visible, de leur littérature qui désormais se définit elle-même par son étrangeté. D'une part, la thématique « québécoise » se trouve déplacée par cet apport vers une sortie des limites du territoire, de la couleur locale, inscrivant une nécessité pour les écrivains québécois de regarder ailleurs, de se tourner vers un au-delà d'eux-mêmes et de pouvoir situer leurs œuvres dans cet ailleurs. D'autre part, l'expérimentation formelle venue en partie de l'écriture immigrante et de l'écriture migrante apparaît comme une solution de continuité dans la tradition existante.

Tel est le parcours que nous proposons au lecteur de cet ouvrage. Il s'agit en somme d'une enquête conduisant à identifier ou non une frontière à l'intérieur du système de la littérature québécoise, une frontière qui, si elle existe, est durant cette période de 1937 à 1997, un facteur de séparation ou de dépassement, une frontière qui bloque le passage ou laisse pénétrer dans un autre lieu, moyennant certains passeports. Cette étude nous amène à voir ce passé récent comme un patrimoine à connaître, mais aussi et surtout à le reprogrammer de façon à ce que les Québécois, littéraires ou non, puissent s'y reconnaître tels qu'en eux-mêmes ils sont devenus. Au terme, nous proposons une réflexion sur soi, sur nous, les uns et les autres et sur notre situation à tous dans le monde.

Un projet d'une telle envergure ne peut aboutir à des résultats valables sans une démarche elle-même fondée sur des outils appropriés. Embrassant soixante ans d'histoire littéraire (1937-1997), s'intéressant à la

fois aux œuvres et aux auteurs québécois et néo-québécois, prenant en compte toutes les données socio-littéraires propres à élucider la problématique systémique en cause, il fallait recourir à l'informatique, non pas pour être « moderne » ou « dans le vent », mais pour rendre possible et valable une enquête de cette nature. Il nous faut donc ici expliquer nos modes de recherche et nos façons de procéder, dont on trouvera tout au long de ce travail les renvois et les exemples.

Tout d'abord, il faut préciser les limites et la sélection de notre corpus. En pratique, nous avons pris en compte à peu près tous les auteurs, même si les œuvres de chacun d'eux n'ont pas fait l'objet d'une étude extensive. Le premier critère de choix d'un écrivain est celui de son émigration au Québec, aux fins d'y rester, même s'il n'y demeure que quelques années. Le deuxième est la publication d'au moins une œuvre au Québec, même si plusieurs autres se trouvent édités au pays natal ou ailleurs, particulièrement en France. Troisième critère, l'œuvre doit avoir été écrite directement en français. Toute traduction d'une œuvre publiée au Québec, d'un écrivain immigrant vivant au Québec, ne fait pas partie de notre corpus. C'est le cas, par exemple, d'Alberto Kurapel, qui participe très activement à la vie littéraire d'ici. Nous avons déjà dit : vivant au Québec ; notre dernier critère s'en tient strictement au territoire de la Province, de manière à respecter, autant que faire se peut, les visées de nos collègues qui réclament en Ontario une littérature franco-ontarienne et au Nouveau-Brunswick, une littérature acadienne. Dans son *Anthologie de la littérature franco-ontarienne*, René Dionne donne ses critères pour l'établissement de ce « corpus de littérature franco-ontarienne », lesquels se ramènent à la naissance de l'écrivain, en

Ontario, hors de la province ou à l'étranger, à sa résidence en Ontario où il a écrit, sinon publié, la plupart de ses œuvres⁶. Toutefois, il était difficile pour nous de ne pas retenir Naïm Kattan, qui, même s'il a fait carrière au Conseil des Arts d'Ottawa, a gardé sa résidence à Montréal, où il a publié toute son œuvre. De même, pour Gérard Étienne, qui a d'abord vécu à Montréal et ailleurs en province, avant d'aller à Moncton, où il est professeur d'université.

Pour l'étude de ce corpus, nous disposons d'un premier outil, encore à mettre au point, soit une Banque de données d'histoire littéraire du Québec (BDHLQ), une sorte d'encyclopédie informatique des données littéraires depuis 1764 (début de l'Imprimerie à Québec) jusqu'à nos jours. L'origine de cette Banque est une collaboration dans le cadre des échanges de la coopération franco-québécoise, subventionnés par les deux gouvernements de France et du Québec, entre une équipe de Paris III Sorbonne nouvelle, sous la direction d'Henri Béhar, titulaire du Centre d'audio-visuel et informatique, et d'une équipe du Centre de recherche en littérature québécoise de l'université Laval, dirigée par Clément Moisan et Renate Hildebrand. Les deux Banques, française et québécoise (BDHFL⁷ et BDHLQ), regroupent des informations sur environ 800 auteurs français et 2 500 œuvres littéraires pour la BDHFL, et 500 auteurs québécois et 1 300 œuvres lit-

téraires pour la BDHLQ, mais aussi sur tout ce qui est mis en jeu habituellement dans la pratique de l'histoire littéraire : mouvements, prix, traductions, événements historiques, revues, rééditions et ainsi de suite. Les BDHFL et BDHLQ fournissent pour chaque œuvre indexée les données suivantes : auteur, titre, date de la première édition, genre⁸, éditeur de l'édition originale, de la ou des rééditions, avec indication des préfaces (et de leur auteur) ou des introductions. Pour la fiche auteur, les éléments notés sont les suivants : nom (ou partie du nom), prénom, ville et région de naissance et de décès, profession, mouvement auquel il appartient, prix remporté pour l'ensemble de l'œuvre, etc. Le logiciel d'exploitation utilisé pour la saisie et la maintenance de la banque est Access, un système de gestion de bases de données relationnelles qui permet d'opérer des manipulations beaucoup plus complexes sur les données, dans le but de permettre des recherches tant sur les faits littéraires eux-mêmes que sur les contenus des œuvres, grâce, en particulier, à un thésaurus thématique. Dans la BDHLQ se retrouvent des écrivains et des œuvres dits « néo-québécois », en particulier ceux qui font partie de notre présent travail, soit de 1937 à nos jours. Nous les avons isolés, pour les fins de cette recherche et avons ajouté un nombre considérable de données, dont plusieurs auteurs et œuvres, la notation du lieu de naissance de l'écrivain, l'année de l'immigration et son parcours, afin de constituer cette deuxième Banque de données d'histoire littéraire néo-québécoise (BDHLNQ) qui pourra être mise en

6. René Dionne, *Anthologie de la littérature franco-ontarienne. Des origines à nos jours*, Sudbury, Prise de Parole, 1995, p. 10. C'est pourquoi nous n'avons pas retenu, par exemple, Marguerite Andersen ou Alexandre Amprimoz.

7. Voir pour la Banque française : Henri Béhar, Michel Bernard et Jean-Pierre Goldenstein, « La banque de données d'histoire littéraire : principes, pédagogie, perspectives », *TEXTE, Revue de critique et de théorie littéraire* (Toronto), n° 12, 1992, p. 219-257.

8. Avec codification à trois niveaux : I- vers, prose, mixte, indéfini ; II- Théâtre, fiction, poésie, idées, discours intime, indéfini ; III- Roman, nouvelles, contes, autobiographie, philosophie, histoire, essai, bande dessinée, satire, etc., en somme tous les sous-genres des niveaux précédents.

relation avec l'autre (BDHLQ), en vue de produire des requêtes sur les questions posées par notre problématique, soit : l'apport des écrivains néo-québécois au système de la littérature québécoise ; les relations et interrelations entre les écrivains québécois et néo-québécois, entre leurs œuvres, leur thématique et ainsi de suite. On verra, dans les chapitres II à V, quelle utilisation nous faisons de ces outils et des résultats qu'ils permettent de produire. En particulier, le croisement des données rend compte des mutations en cause, marque les points de rupture ou de changement correspondant à des périodes données, et surtout nourrissent les analyses et les questionnements de nos quatre chapitres-périodes. Car il s'agit bien d'un territoire à (re)découvrir et nos Banques doivent servir à le parcourir en tous sens et à en établir la cartographie la plus exacte possible.

CHAPITRE I

LA LITTÉRATURE DANS LE PAYSAGE MULTICULTUREL DU QUÉBEC

Les sociétés canadienne et québécoise ont été abondamment étudiées du point de vue de leur caractère multilingue et multiculturel. Le Québec en particulier a fait l'objet d'une attention particulière du fait que depuis quelques décennies, l'arrivée importante d'immigrants venus de tous les coins du monde a posé à cette communauté, majoritaire chez elle mais minoritaire au Canada, des problèmes nouveaux d'ordres démographique, linguistique, scolaire et autres. Pour le montrer, il faut recourir aux statistiques qui sont par nature ennuyeuses mais aussi révélatrices. Déjà, en 1971, près de 20 % de la population de Montréal était d'origine autre que française ou britannique. Aujourd'hui, cette proportion dépasse les 30 %. Lors du même recensement, la population du Toronto métropolitain était à 43 % non britannique ; aujourd'hui, plus de la moitié des habitants de la ville de Toronto sont d'origine autre que britannique et française. Si l'on remonte plus loin dans le temps, on constate qu'en

1871, 8 % seulement de la population du Canada n'appartenait pas aux deux groupes fondateurs ; en 1971, un siècle plus tard, cette proportion était passée à 26 %. Au recensement de 1991, la proportion des non-Britanniques et non-Français était de près de 40 %. En raison de la natalité plus importante des immigrants et de la dénatalité des Québécois, on prévoyait en 1997 que vers l'an 2000, 50 % des élèves de la Commission scolaire de Montréal ne seront pas de descendance française. Mais déjà, dans certaines écoles de Montréal, la grande majorité des élèves, allant parfois jusqu'à 90 % et plus, ne sont pas des Québécois de souche. Toutes les parties du monde y sont représentées et on y parle des dizaines de langues différentes. Dans le quartier Côte-des-Neiges, qu'on appelle « le quartier aux 110 langues », les enfants qui ont fréquenté les écoles publiques québécoises font le lien entre leurs parents et le Québec français ou la société d'accueil. Quand l'employé d'Hydro-Québec, le facteur, le policier ou le fonctionnaire de l'assurance-emploi se pointe, ce sont les enfants qui traduisent leur demande aux parents¹.

C'est l'immigration qui a joué ce rôle de renversement des proportions. Comme les États-Unis, le Canada est un pays d'immigration dont on peut retracer quatre grandes périodes depuis les débuts de la Fédération de 1867. Jusqu'en 1896, on observe peu de changements ; du recensement de 1871 à celui de 1901, les statistiques montrent une augmentation de 8 % à 10 % des immigrants venant d'autres pays que la France et l'Angleterre. La période suivante marque une

1. Voir le premier de quatre reportages de Serge Truffaut, « Le quartier aux 110 langues », *Le Devoir*, Cahier A, samedi 29 et dimanche 30 novembre 1997, p. 1 et 12.

recrudescence de l'immigration : de 1896 à 1914, la politique du Premier Ministre Wilfrid Laurier amène au Canada trois millions d'immigrants, l'année record étant 1913 quand 400 000 nouveaux immigrants arrivent au Canada. De ces trois millions d'immigrants, 1 250 000 viennent d'Angleterre, 1 million des États-Unis et le reste, 750 000, de l'Europe de l'est et de l'Europe centrale, dont l'Ukraine, la Pologne, la Roumanie et la Russie. Durant l'entre-deux-guerres, la troisième période, l'immigration fut réduite en raison de la guerre de 1914-1918 et de l'après-guerre. Dans les années vingt, la plupart des immigrants s'installent dans les centres industriels de l'Ontario et du Québec. En raison d'une politique de préférence accordée à certains pays, l'immigration venant de l'Orient fut interdite (la Chine) ou limitée (le Japon). La crise économique et la dépression, après le crash boursier de 1929, ont entraîné un excédent de l'émigration sur l'immigration de 100 000 durant les années 1930. La quatrième période, après la dernière guerre, est caractérisée par une très grande diversification des immigrants en termes d'éducation, de métiers ou professions et d'origine ethnique. En 1947, 65 % de tous les immigrants arrivaient de l'Angleterre, 13 % des États-Unis, 8 % de la Pologne et 4 % des Pays-Bas. Seulement 10 % venaient d'ailleurs. En 1975, environ 16 % venaient de l'Angleterre et 9 % des États-Unis, contre 43 % d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes. Durant cette période, nombre de réfugiés en provenance d'Asie (Vietnam, Chine) et d'Europe de l'est (surtout de Hongrie), ont accru le nombre des immigrants traditionnels. Une dernière chose à noter est le faible taux d'immigration de France : de 1926 aux années 1980, de 2 % à un peu plus de 4 %. Après la Deuxième Guerre mondiale, les

immigrants venus s'installer au Québec ont été peu intégrés et assimilés. Par exemple, dans les années 70, seulement 25 % des enfants de parents italiens fréquentaient les écoles françaises de Montréal, même s'ils étaient de religion catholique. C'est pour changer cette situation que la Loi 101, adoptée par le gouvernement du Parti québécois en 1977, imposait aux enfants d'immigrants de s'inscrire dans des écoles de langue française, de manière à restreindre leur fréquentation des écoles anglaises². De ces immigrants, 82 % vivent à Montréal.

La question de l'ethnicité et du pluralisme culturel qui, depuis quelques décennies, est un sujet de débats dans les sciences sociales, s'impose donc au Canada et au Québec. Elle implique le problème de l'identité, différent selon les groupes : pour les immigrants, l'identité d'origine à conserver ou à convertir dans une des langues ou des cultures du pays d'adoption ou selon d'autres composantes ou situations ; pour les Québécois francophones, l'identité à préserver ou à approfondir, selon un renforcement de la langue française ou des valeurs nationales. La quête d'identités, au pluriel, est un thème qui a pris une importance décisive durant les dernières décennies, non seulement en Amérique, mais partout dans le monde. D'abord nationale, l'identité est devenue culturelle et met en scène des traits caractéristiques de l'ethnie, de la nation, de la commu-

2. D'après Richard Y. Bourhis, des 6 500 000 Québécois en 1986, 2,5 % étaient d'origine italienne, 1,3 % d'origine juive, 0,7 % d'origine grecque, 0,6 % d'origine portugaise, 0,4 % d'origine allemande et chinoise, 0,2 % d'origine haïtienne et vietnamienne (« Ethnic and Language Attitudes in Québec », dans J.W. Berry and J.A. Laponce (dir.), *Ethnicity and Culture in Canada. The Research Landscape*, Toronto, The University of Toronto Press, 1994, p. 322-360).

nauté comme telle, mais aussi de l'individu par rapport à un autre ou à d'autres. D'où la difficulté de définir l'identité au delà des lieux communs sur le flegme britannique, les profondeurs de l'âme slave, le spiritualisme asiatique et autres idées reçues. Dès qu'on commence à accumuler des détails sur un peuple ou une ethnie, la censure qu'entraîne la « rectitude politique » déploie les accusations de racisme et de xénophobie.

Il n'empêche qu'il existe une multiplicité d'identités revendiquées de nos jours, qui ont souvent un caractère ethnique et/ou national. Au Québec, on peut noter quatre groupes où l'identité apparaît comme une source de préoccupations diverses et multiples. Chez les autochtones, d'abord, les premiers habitants de l'Amérique, qu'on nomme désormais les Amérindiens, la recherche d'identité passe par des réclamations territoriales, la revendication de gouvernements autonomes, la reconnaissance de droits ancestraux. Ils ne séparent plus désormais la culture du reste de la vie économique et politique. Cela se remarque surtout dans le fait que depuis quelques décennies, des membres de leurs groupes ont acquis une formation dans les universités québécoises et canadiennes et font servir leur maîtrise du savoir au développement des connaissances sur leur vie ancestrale, leur histoire, leurs traditions. C'est le cas de George Sioui, par exemple, diplômé de l'Université Laval, dont les thèses ont révolutionné l'histoire de la nation huronne³, que l'on ne connaissait alors que par les récits des historiens blancs. L'un des représentants de ce renouveau est Bernard

3. Georges Sioui, *Pour une autohistoire amérindienne : essai sur les fondements d'une morale sociale*, préface de Bruce G. Trigger, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989.

Assiniwi, lui aussi diplômé universitaire, commentateur, historien et ethnologue, scripteur de radio et dramaturge. Dans tous ses écrits, il n'est question que des siens, les Indiens d'Amérique, et notamment des Algonquins⁴. L'identité culturelle canadienne de langue anglaise, elle, est une identité à conquérir ou à reconquérir, menacée par sa proximité avec les États-Unis. Le cas des Anglophones de Montréal est particulier, qui doivent lutter sur deux fronts : d'abord celui du Québec francophone et du reste du Canada anglophone, où ils ne sont pas toujours entendus et, ensuite, celui des États-Unis dont ils doivent contrer l'invasion culturelle sous toutes ses formes. Un colloque sur « Le Québec anglais », organisé par l'Université de Montréal en avril 1977, auquel participaient des écrivains montréalais de langue anglaise, tels Gail Scott, Linda Leith et Robert Majzels, en arrivait à la conclusion qu'écrire en anglais et vivre au Québec est une situation plutôt schizophrénique. Influencés par la présence massive du français dans leur perception du monde et par conséquent dans leur style, les écrivains anglophones de Montréal sont considérés par le milieu littéraire canadien, dont le centre est à Toronto, comme écrivain et parlant un anglais différent, sinon distinct, comme serait distincte au Canada la société québécoise⁵. L'identité culturelle québécoise, pour sa part,

est une identité en question, toujours en train de se reformuler, une « identité qui cherche à se fermer en permanence et qui, en fait, est toujours ouverte », selon les mots de Régine Robin⁶. Cette recherche d'identité remonte à fort loin et elle s'est modelée et a évolué tout au cours de l'histoire du peuple québécois. Nous aurons amplement la possibilité d'explicitier la question fondamentale de l'identité française en Amérique, qui a toujours alimenté la thématique des œuvres littéraires et artistiques du Québec. Mais il y a une série d'autres identités en train de naître, de se définir et de réclamer une place au soleil : celle des allophones ou des communautés culturelles du Québec, de Montréal surtout, une identité multiple et singulière à la fois, qui se donne comme nouvelle, étant issue de l'oubli ou de la mise en veilleuse de l'identité d'origine mais aussi du rappel de celle-ci comme nécessité vitale dans le pays d'accueil. C'est ici que nous entrons dans le vif de notre sujet.

On le voit, ces diverses identités ont Montréal comme champ d'exercice et de recherche principal, et c'est dans ce milieu multiculturel, multilingue et multi-ethnique qu'elles s'alimentent⁷. La ville sert de creuset où les cultures d'origine et d'arrivée se trouvent mises en confrontation, en cohabitation ou en conflit. C'est ce contexte aussi, qui renvoie à la réalité présente, au passé ou au pays d'origine, que les œuvres littéraires représentent dans toute leur complexité, leur diversité

4. Bernard Assiniwi, *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, Montréal, Leméac, 1973-1974, 3 vol. ; *Lexique des noms indiens du Canada : les noms géographiques*, Montréal, Leméac, 1996 ; *Le bras coupé*, Montréal, Leméac, 1976, l'histoire d'un petit Algonquin Makwa ; *Il n'y a plus d'Indiens*, Montréal, Leméac, 1983, une pièce de théâtre qui met en scène le drame du peuple indien.

5. L'un des écrivains montréalais de langue anglaise le plus farouchement critique de la société québécoise, de sa culture et de ses

traditions est Mordecai Richler : *Oh Canada ! Oh Québec ! Requiem For a Divided Country*, Toronto, Penguin Books, 1992.

6. Régine Robin, *L'immense fatigue des pierres*, Montréal, XYZ éditeur, 1996, p. 39-40.

7. Voir Pierre Nepveu et Gilles Marcotte (dir.), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992.

et leur ambiguïté. En ce sens, l'écrivain québécois d'origine italienne, Marco Micone, parle d'une « culture hybride » d'immigrant et affirme : « Aucune culture ne peut totalement en adopter une autre ni éviter d'être transformée au contact d'une autre. La culture immigrée est une culture de transition qui, à défaut de pouvoir survivre comme telle, pourra, dans un échange harmonieux, féconder la culture québécoise et ainsi s'y perpétuer⁸ ». Loin d'être une conclusion, cette affirmation est une question posée qui appelle une réponse.

Dans tous ces cas, l'héritage est en cause ainsi que la question de la *nationalité* ou du *nationalisme*, qui prennent des orientations différentes, voire contraires, selon les lieux d'appartenance. La nation a d'abord un caractère contractuel et juridique, puis *transitionnel* et *culturel*. Ces deux dernières qualités sont éminemment actuelles, comme le dit Julia Kristeva : « Culturelle d'abord, parce que la nation est définie [...] comme une série de différences où l'emporte la mise en valeurs des droits particuliers (des individus, des familles, des groupes, des ethnies, etc.)⁹ ». Transitionnelle ensuite, en ce sens que la nation est pensée comme une « *série d'ensembles* qui, de l'individu à la famille, du pays à l'Europe (on dirait à l'Amérique) et au monde, respecte le particulier si, et seulement si, il s'intègre dans un autre particulier, de grandeur supérieure, mais qui à la fois garantit l'existence du précédent et l'élève

8. Marco Micone, « Le palymseste impossible », *Le figuier enchanté*, Montréal, Leméac, 1992, p. 100.

9. Julia Kristeva, « La nation pour inclure ou exclure ? Une idée fragile et libre », *Le Monde*, 29 mars 1991, p. 21.

au respect des nouvelles différences qu'il aurait tendance à censurer sans cette logique¹⁰ ».

La théorie littéraire et la littérature comparée, comme disciplines, ne sont pas des domaines où ces réflexions sont étrangères. La littérature issue de l'immigration, en effet, montre comment la *nation* est devenue un critère inadéquat pour classer les œuvres ou étudier les relations littéraires et, par conséquent, force les chercheurs à reconsidérer les concepts de leurs histoires de la littérature et leur périodisation trop rigide et trop linéaire. En ce sens, la théorie littéraire et la littérature comparée sont amenées à reconnaître le caractère exemplaire des littératures de pays comme le Canada – celles du Tiers-Monde en particulier – où différentes cultures nationales et différents modèles culturels se rencontrent et remettent en cause l'homogénéité du groupe littéraire dit national, forçant ainsi à reconsidérer ces productions culturelles autres, soit comme des parties du système principal, soit comme des méta-systèmes qui reflètent ou non le système dominant. Les démarches doivent alors être renversées : les anciennes colonies nous apprennent plus sur les canons littéraires de l'Europe que l'inverse.

La langue et le langage sont au cœur de la problématique des littératures d'origine ethnique, comme aussi des littératures issues d'une littérature-mère : anglaise ou française. Ces questions se posent tout d'abord au niveau des interrelations socio-politiques. Le groupe minoritaire anglo-québécois de Montréal en est un bon exemple, dont les revendications pour la protection de ses droits linguistiques, surtout depuis

10. *Id.* Kristeva a fait la généalogie de l'idée de nation depuis les Grecs jusqu'à Freud dans *Étrangers à nous-mêmes*, Paris, Fayard, 1988.

l'adoption de la Loi 101 (1977), sont ou ne sont pas partagées par les autres groupes de langues différentes. Par exemple, les Juifs askénazes ont adopté la langue anglaise et les points de vue de la minorité anglo-montréalaise concernant l'affichage bilingue, par exemple, tandis que les Juifs sépharades, d'origine marocaine ou espagnole, parlent le français et acceptent plus facilement les restrictions de la Loi 101, qui proclame le français comme langue officielle et langue de travail au Québec. Mais à propos d'autres questions, les deux parties de la population juive peuvent s'allier pour défendre une cause commune liée plus directement à la situation ou à la condition juive. Ces contextes particuliers permettent de voir les interférences entre les groupes minoritaires et la majorité française ainsi que leurs modes d'expression. Ils sont particuliers au Québec, étant donné que l'immigrant venu au Canada, donc en Amérique du nord, sent la nécessité sinon l'obligation vitale d'apprendre l'anglais pour s'y insérer et y survivre. Le français est pour lui une langue seconde parce que très minoritaire sur le continent, même si au Québec elle est parlée par la très grande majorité des 7 millions d'habitants. Mais dès qu'il sort des frontières du Québec, l'immigrant sait qu'il devra vivre en anglais. Montréal, en ce sens, où se concentrent plus de 80 % des immigrants installés dans la Province de Québec, et où ils vivent dans des sortes de ghettos, est un milieu cosmopolite qui ne les aide pas à s'intégrer au groupe francophone, étant donné aussi l'existence d'une double structure scolaire, française et anglaise, de l'usage officiel du bilinguisme jusqu'en 1977 et même après et aussi de la force économique des industries et commerces américains et canadiens jusqu'à tout récemment.

Le problème de la langue au Québec ne se pose pas comme au Canada, ou ne se pose pas de la même manière. Il est bien entendu que l'immigrant, de quelque origine qu'il soit, sait qu'il devra vivre en anglais en Amérique, même s'il parle sa langue à la maison ou qu'il l'utilise dans des écoles qui, en raison du nombre d'élèves de même groupe ethnique, offrent des leçons particulières dans la langue maternelle. Dans les parties anglophones du Canada, une fois passé le niveau de l'école primaire, les étudiants doivent, au High School et à l'université, étudier dans la langue anglaise d'enseignement. Tel n'est pas le cas au Québec, où avant la dernière décennie, les enfants d'immigrants fréquentaient en très grande majorité les écoles, les collèges et les universités de langue anglaise. À Montréal, il existe plusieurs Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) de langue anglaise et autant d'universités de l'une et l'autre langue. Les relations interethniques dans ces deux situations linguistiques sont de deux sortes, si l'on se réfère au schéma du sociologue George Eton Simpson¹¹. Au Canada anglais, il y a assimilation, lente ou rapide, des membres du groupe ethnique qui adoptent les modèles sociaux et culturels du groupe dominant (associations, clubs, organisations, institutions), et qui acceptent plus facilement les mariages mixtes, ce qui à la limite change l'identité par passage dans la mentalité, les us et coutumes, du groupe majoritaire, en l'occurrence le peuple fondateur d'origine anglo-britannique. Les processus d'assimilation sont nombreux et nous n'en

11. George Eton Simpson, « Assimilation », dans David L. Sills (dir.), *International Encyclopedia of Social Sciences*, New York and London, The Macmillan Company and The Free Press, 1968, vol. 1, p. 438.

ferons pas état ici. Mais il faut savoir que ces changements ne sont pas spontanés mais se développent sur une plus ou moins longue durée. Un ancien Gouverneur général du Canada, M. Ray Hnatyshin, d'origine ukrainienne, constitue un bon exemple, lui qui fut critiqué pour son unilinguisme anglais au moment de son accession à ce poste qui, normalement, doit être bilingue. Au Québec, au contraire, on peut parler de ségrégation, en ce sens que les groupes ethniques s'isolent ou se séparent du groupe francophone dominant. Dans ce cas, ou bien un groupe ethnique minoritaire se divise, ainsi qu'on en a vu un exemple avec les Juifs assénazes et sépharades de Montréal, ou bien des membres du groupe entrent dans les structures sociopolitiques afin de participer à la gestion de l'État ou de sociétés d'État ou encore de gouvernements municipaux, comme, par exemple, un ancien ministre des Relations internationales, M. John Ciaccia, d'origine italienne, ou un ancien ministre de l'immigration, Christos Sirros, d'origine grecque, tous deux trilingues. Dans chacun de ces domaines d'activités, l'individu devient l'exemplaire de la réussite possible de l'ethnie. Mais s'il existe une interaction entre des membres du groupe minoritaire et du groupe majoritaire, le modèle général adopte deux formes : l'isolation ou l'intégration. Cette dernière forme, si elle prend le dessus sur l'autre et s'étend à plusieurs groupes ethniques par rapport au groupe dominant, donne lieu à ce qu'on appelle le « pluralisme », qui permet en principe à tous les membres de la société d'accéder aux postes de pouvoir, même si en raison des différences culturelles et sociales, le respect, la reconnaissance et l'aide en ce sens peuvent être limités.

Le sens de quelques concepts doit être précisé afin de bien cerner cette question du pluralisme ou de l'ethnicité qui s'impose maintenant et met en cause l'histoire, la culture, des expériences singulières, des modèles et des relations de groupes et de sociétés, des changements sociaux et culturels plus larges, issus de politiques gouvernementales telles que l'immigration, le bilinguisme ou l'unilinguisme, le multiculturalisme. L'appellation « groupe ethnique » auquel nous avons déjà fait allusion et qu'on a beaucoup malmenée depuis le référendum québécois de 1995, mérite une explication. Il s'agit d'une communauté de personnes qui partagent un héritage commun, un sens de l'appartenance à une langue et à une culture. Ainsi, peut-on identifier à Montréal et à Toronto, les minorités grecque, chinoise, italienne, écossaise, haïtienne, chilienne et autres, et dans l'Ouest, l'importante communauté ukrainienne. À cet égard, cinq éléments peuvent être donnés comme les constituants de ce concept-clé : 1) le partage d'un modèle culturel et social commun ; 2) le sentiment d'appartenance au groupe et, partant, le sens d'une identité particulière ; 3) une interaction significative des membres du groupe avec d'autres membres en dehors de la famille, dans la vie sociale et communautaire, par exemple ; 4) la conscience de la descendance d'une même nation ou d'ancêtres de même origine ; 5) la reconnaissance du groupe par ceux qui n'en font pas partie.

C'est ici que se pose la question très floue mais très concrète de l'appartenance. Dans un contexte singulier, on peut se définir ou se désigner comme Canadiens français ou plutôt maintenant comme Québécois, par rapport aux Canadiens anglais. Mais les Franco-Ontariens, ces descendants de Français, qui habitent

Toronto, Sudbury ou d'autres régions de la Province d'Ontario, peuvent se comparer aux Québécois alors qu'ils se distinguent des Ontariens *wasp*. Les Canadiens dans leur ensemble se situent souvent par rapport aux Américains, dont ils sont semblables et différents, les Anglo-Canadiens, plus proches par la langue que les Franco-Canadiens, mais non moins résolus à maintenir politiquement et culturellement des distances par rapport à la culture américaine. C'est la situation d'appartenance qui fait varier ici la relation ou l'interrelation d'un groupe à l'autre. Les peuples fondateurs, à savoir les Anglais venus d'Angleterre ainsi que les Loyalistes arrivés des États-Unis après la Révolution américaine de 1776, et les Français venus de France fonder la colonie et coloniser toute l'Amérique avant de se restreindre au Québec, deviennent alors des concepts qui désignent les deux communautés dont les caractères linguistiques et culturels les définissent et les constituent abstraitement. Mais ces deux groupes dominants dans leur zone géographique respective ont été transformés par des facteurs comme l'américanisation, l'industrialisation, l'urbanisation et surtout l'immigration, lesquels ont développé chez eux des caractères particuliers résultant de leur expérience canadienne. En assimilant les diverses communautés ethniques, en les intégrant partiellement ou totalement, les groupes fondateurs et dominants ont été eux-mêmes transformés. Ce phénomène possède un nom technique, l'*ethnicisation* : on ne change pas les autres sans se changer soi-même.

En effet, si l'ethnicité est définie par rapport aux groupes ethniques nés de l'immigration et de leur filiation aux nations d'origine, l'idée de nation dans le contexte du pays d'accueil est plus un fait politique

qu'un fait de civilisation. Il s'agit alors d'une forme d'organisation construite autour de l'État à partir du groupe ethnique dominant et en faveur de ses intérêts. Le pluralisme culturel est de la sorte en contradiction avec la logique même de l'État-Nation, qui incarne les aspirations des classes dominantes. Dans le cas de l'Amérique du Nord, l'idéologie nationaliste a fonctionné d'une double façon contradictoire : par exclusion des Indiens et des Noirs et par inclusion des autres groupes, surtout ceux d'origine européenne. Le cas du Canada et du Québec présente des particularités. Les communautés ethnoculturelles y conservent une sorte de spécificité reconnue qui conduit dans un premier temps à la folklorisation et par la suite à une intégration par paliers ou groupes. La notion de « vertical Mosaic » du théoricien John Porter¹² est au Canada le contraire de ce qui se passe aux États-Unis où, dans la plupart des cas, l'immigration donne lieu à l'assimilation pure et simple, ce qui impose l'image d'une mosaïque horizontale. La politique canadienne du multiculturalisme va dans le sens d'un pluralisme culturel qui vise au développement de la conscience individuelle et collective d'appartenance au Canada, tout en ne niant pas et même en tendant à maintenir en vie et en forme les valeurs culturelles des groupes ethniques et leurs racines ancestrales. Comme il s'agit d'un multiculturalisme dans un cadre bilingue, français et anglais, cette politique conduit, en théorie et en pratique, à une double intégration des groupes ethnoculturels, d'autant plus que le bilinguisme officiel reste le support d'une assimilation discrète mais évidente.

12. John Porter, *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, The University of Toronto Press, 1965.

Le Québec, lui, plus préoccupé par ses rapports avec le groupe dominant anglo-saxon, s'est, jusqu'à récemment, peu intéressé aux communautés culturelles. La dénatalité, la baisse constante de la proportion française dans le Canada, en raison de l'immigration surtout, ont petit à petit amené les Québécois à se préoccuper des nouveaux venus et à élaborer des politiques en vue de les intégrer. Elles sont exposées entre autres dans *Autant de façons d'être Québécois*¹³, un document gouvernemental officiel de 1981 qui vise à mettre à profit l'immigration aux fins du renforcement du poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada. Du côté des communautés culturelles, on hésite à entrer dans cette voie, jugeant cette politique d'ethnocentrisme ou de résurgence du nationalisme québécois des années de la Révolution tranquille, les années 1960.

Pour montrer comment la littérature intègre cette situation dans des formes, des thématiques et des contenus propres, il faudrait tenir compte des deux grandes littératures du pays, la française et l'anglaise. Car en réalité, les écrivains des groupes ethniques qui utilisent l'une ou l'autre langue officielle du Canada y transposent, explicitement ou implicitement, des données vécues dont ils montrent une face souvent cachée autrement. C'est le cas de nombreux écrivains consacrés et même canonisés dans l'un et l'autre corpus. Un récipiendaire du Prix du Gouverneur général du Canada dans la catégorie « roman », Nino Ricci, d'origine italienne, pour *Lives of the Saints*¹⁴, et un titulaire de

quatre grands prix¹⁵, Sergio Kokis, d'origine brésilienne, pour *Le pavillon des miroirs*¹⁶, sont deux exemples parmi des dizaines. On peut dire que les écrivains des minorités ethniques écrivent davantage dans les deux langues officielles que dans leur langue d'origine et forcément plus dans la langue anglaise. Voici deux autres exemples en littérature canadienne-anglaise. Michael Ondaatje, d'origine sri lankaise, l'auteur de *L'homme flambé*¹⁷, a obtenu le Booker Prize, l'équivalent anglais du Goncourt français ou du Pulitzer américain. On a tiré du livre un film à grand succès, ce qui l'a fait connaître très largement. Joy Kogawa, une écrivaine d'origine japonaise, a écrit un roman fort commenté, *Obasan*¹⁸, qui explore plusieurs modes d'acculturation à travers une variété de personnages, dont Stephen, qui a rejeté la langue, la nourriture et les valeurs de la culture japonaise pour embrasser celle de la majorité anglaise (mais il a également une amie québécoise).

du serpent, Paris, Denoël, 1992. Depuis, Ricci a publié deux autres romans qui complètent une trilogie portant sur l'intégration de ces personnages italiens dans le milieu torontois.

15. Prix de l'Académie des lettres du Québec 1994, Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal 1994, Prix Québec-Paris 1995, Prix Desjardins 1995. « Livre exubérant qui nous révèle un grand romancier, un sens extraordinaire de la fabulation, de la construction et du rythme, un univers tout à fait inédit dans la littérature québécoise » (Pierre Bourque, maire de Montréal, lors de la remise du Prix de la Ville de Montréal).

16. Sergio Kokis, *Le pavillon des miroirs*, Montréal, XYZ éditeur, 1994.

17. Michael Ondaatje, *The English Patient*, New York, Vintage Books, 1992. Traduit en français par Marie-Odile Masek, *L'homme flambé*, Paris, L'Olivier, 1993.

18. Joy Kogawa, *Obasan*, Toronto, Lester and Orpen Dennys, 1981.

13. Gouvernement du Québec, *Autant de façons d'être Québécois : plan d'action du Gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles*, Québec, Développement culturel et scientifique, 1981.

14. Nino Ricci, *Lives of the Saints*, Don Mills, Dunvegan Cormorant Books, 1990. Traduit en français par Anne Robinovitch, *Les yeux bleus*